

8 L'environnement bâti

8.1 Structure du bâti

Les caractéristiques urbanistiques architecturales par village proviennent du Programme Communal de Développement Rural de Neufchâteau approuvé en 2009.

Cousteumont :

Cousteumont est un petit hameau établi dans la zone d'habitat séparée de la zone agricole par le chemin de fer. L'habitat ancien délimite le centre du village alors que le nouveau bâti se retrouve en dehors, et notamment en direction d'Assenois.

Grandvoir et Fineuse :

Avec Petitvoir, Grandvoir est l'un des deux villages établis sur les bords de la Vierre. Compris entre les anciennes forges au nord et le Château au sud, il s'étire le long du chemin courant en rive droite. Sur l'autre versant, le quartier de Fineuse fait partie du même ensemble rural. Fineuse possède quelques nouvelles habitations en direction de Tournay et il est possible de découvrir le site hôtelier du Cap au Vert, site établi au milieu des bois et caractérisé par une grande coupole abritant une serre tropicale immense.

Grapfontaine et Hosseuse :

Grapfontaine s'établit autour de trois rues formant un grand triangle. Le reste du bâti ancien est généralement bien restauré.

Hosseuse est un hameau composé de quelques anciennes fermes le long de la route reliant la RN85 à Suxy.

Hamipré :

Le village est traversé par deux routes régionales et comporte deux parties : la première au nord du ruisseau, la seconde au sud développée à proximité de l'église et de l'ancien couvent sur la route d'Assenois. Le XIX^{ème} siècle a vu s'étendre la première vers le nord en bordure de la route d'Arlon.

Il n'y a pas de centre à proprement parler au sein du village. Le nouveau bâti se retrouve en dehors du hameau (allée du Centenaire). En outre, plusieurs lotissements sont en voie d'achèvement permettant la construction de plus de 50 habitations.

Le cœur du village a subi une évolution bien particulière. Deux bâtiments anciens y sont quasiment juxtaposés. Il s'agit d'une part de l'église, surmontée d'un élégant clocheton, et d'autre part, séparée de celle-ci par un étroit passage, d'une ferme disposée en quadrilatère qui n'est autre qu'un ancien couvent de Récollets des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, lequel avait succédé lui-même à un hôpital remontant au Moyen-Âge.

Harfontaine :

Harfontaine est un joli hameau avec un lavoir entièrement restauré autour du thème de l'ardoise et dont les abords sont aménagés en un agréable espace public.

Lahérie :

Lahérie est un village blanc resté traditionnel dans sa physionomie, à l'instar de Massul, de Molinfaing et des autres villages aux alentours. Dès l'entrée du village en venant de Longlier, au n°2, une ferme au caractère massif accentué par la grande croupe de sa toiture d'ardoises.

Le Sart :

Le Sart est un village rue dont le bâti est ancien et bien restauré. On répertorie un lotissement assez important juste avant d'arriver à la chapelle qui surplombe le hameau à une altitude de 445 mètres. Un nouveau lotissement a vu le jour et a eu pour conséquence de doubler la population du village.

Longlier :

Longlier est un village d'autrefois de dimensions modestes, formé en contrebas d'un site d'un *palatium* plus que millénaire et de l'antique prieuré bénédictin du lieu. Le développement de la localité est dû à la présence, à sa lisière ancienne, de la gare de Neufchâteau, établie là au milieu du XIX^{ème} siècle.

C'est l'un des plus gros villages de la commune après Neufchâteau et Warmifontaine. Il est coupé en deux par le passage à niveau à hauteur de la gare.

Longlier n'est pas un village marqué par une architecture ancienne. Beaucoup de quartiers sont formés par de nouvelles maisons et de plusieurs lotissements.

Marbay :

Le village est concentré autour de quatre rues se croisant en un grand carrefour. En dehors du village, on retrouve quelques lotissements de bonne taille ainsi que de nombreuses nouvelles constructions.

Massul :

Le village a relativement bien conservé sa physionomie traditionnelle. On y trouve encore plusieurs fermes blanches de la fin du XIX^{ème} siècle. Les constructions nouvelles y sont assez rares. A signaler aussi aux abords des maisons, des murets de jardin en schiste ardoisier.

On dénombre peu de nouvelles constructions si ce n'est un petit lotissement récent en face de l'église qui est excentrée par rapport au village.

Molinfaing :

Molinfaing est un village traversé par la RN 85. On y trouve de nouvelles habitations et lotissements route de Chevigny ainsi qu'en direction de Massul (en dehors du village).

Mon-Idée :

Mon-Idée est un petit hameau autour d'un carrefour relativement dangereux. On retrouve de grands lotissements en direction de Namoussart. De nombreuses constructions y sont érigées de part et d'autre de la voirie reliant les deux villages.

Montplainchamps :

Montplainchamps est un village fort dispersé et limité d'un côté par la RN 85 au bord de laquelle on retrouve la Ferme de Montplainchamps.

Morival :

Morival est un petit hameau de quelques grosses fermes desservies uniquement par des chemins agricoles.

Namoussart :

Namoussart est un gros village avec beaucoup de rues, la plupart en cul-de-sac. Les nouvelles constructions se situent en dehors du village.

Neufchâteau :

De Neufchâteau, le visiteur le plus averti connaît sans doute l'hôtel de ville, le palais de justice, l'église décanale et peut-être la Tour Griffon avec sa toiture octogonale, ses murs de schiste et son oubliette, seul vestige subsistant du château médiéval qui donne son nom à la cité. Il y a déjà aussi peut-être pris plaisir à déambuler dans les rues étroites, pentues et parfois pittoresques qui descendent vers le ruisseau de Neufchâteau et les quartiers du Faubourg ou du Terme qui se sont développés naguère hors de l'enceinte du château, autour du promontoire rocheux qu'il dominait.

A l'instar de beaucoup de grosses maisons bourgeoises de Neufchâteau, le style néoclassique (fin XVIIIème – début XIème siècle) règne en maître dans les bâtiments d'architecture civile du chef-lieu d'arrondissement. L'Athénée Royal (1858) au centre et l'ancienne maison d'arrêt (1872 – architecte Englebert) dont le fronton a maintenant disparu témoignent également de ce style qui, en retrouvant les formes d'antiquité classique ou des palais du XVIIème siècle, visait à magnifier le pouvoir qu'il soit politique, judiciaire ou financier.

A Neufchâteau, l'indépendance de la Belgique acquise, avec le renforcement de l'activité administrative qui s'en suivit, cette architecture accentua fortement le caractère bourgeois qu'avait la ville et qu'elle conserve encore aujourd'hui. Le Palais de Justice de style éclectique à tendance Renaissance marque l'apogée de cette période avec son haut soubassement calcaire appareillé à refends et son imposante colonnade d'entrée surplombée du fronton au chiffre de Léopold II.

Parmi les maisons bourgeoises émergeant à cette architecture ou à classer dans sa mouvance, on retrouve l'hôtel-restaurant « La Potinière » avec sa façade peinte de style Louis XIV et plus loin le n°13 de la Chaussée de France, datant tous les deux de la deuxième moitié du XIXème siècle.

Le presbytère face à l'église a lui aussi été remanié dans le style néo-classique bien que, ancienne maison prévôtale des comtes de Rochefort, il date de 1714.

Neufchâteau compte aussi un certain nombre de maisons « patriciennes » de caractère, réaffectées parfois en commerces ou bâtiments administratifs. On note ainsi les imposants tribunaux du Commerce et de la Jeunesse, place de la Foire, les maisons n°13 et 31 de la rue Roosevelt datant de la fin du XVIIIème siècle ou le n°12 de la rue Burnotte du début du XIXème siècle.

Parmi les immeubles les plus remarquables de par la sobriété de son architecture et l'élégance qu'il dégage, on ne peut éviter la Maison Bourgeois, propriété communale, face à l'hôtel de ville. Sa toiture à forte pente évoque le début du XVIIIème siècle, mais ses encadrements de fenêtres postposent vraisemblablement d'un siècle la date de sa réalisation. Par contre, le café tout proche pourrait être du XVIIIème voire de la fin du XVIIème siècle.

Enfin, le touriste attiré par le site du lac et son complexe sportif multifonctionnel ne pourra pas éviter de porter son regard sur l'ancien moulin Klepper dans le quartier du Terme. Celui qui fut tour à tour moulin à écorces, à farine, à huile et à tabac, scierie puis usine d'électricité et filature, est aujourd'hui devenu, après une importante réhabilitation centre culturel. Reconstitué après un incendie de 1858 en bordure de l'ancien étang Bergh, il est composé de deux bâtisses, en moellons de schiste enduits et baies en pierre de France, encadrant une chute d'eau. Au bas, on trouve une très belle passerelle en anse de panier, contemporaine du moulin.

Nolinfaing :

Nolinfaing est un petit hameau avec, en son centre, un lavoir restauré et un ancien ensemble agricole. On trouve une maison plus récente en direction de Le Sart, une autre en construction en bout de voirie se terminant en chemin agricole en direction des Hauts Chemins.

Offaing :

Offaing n'a pas vraiment de centre. On retrouve des lotissements sur le dessus (Le Haut de Baudrimont) mais dont les habitations sont fort hétéroclites.

Petivoir :

Petivoir est un gros village en araignée traversé par la RN85. Notons la présence de lotissements vers Warmifontaine et vers Grandvoir ainsi que de nouvelles constructions avec un petit lotissement également.

Respelt :

Respelt est un petit village dispersé en deux « blocs ». On trouve une nouvelle construction au cœur du village totalement intégrée. On note encore d'autres nouvelles habitations en direction de Tronquoy et de Molinfaing avec un petit lotissement.

Semel et Géricourt :

Il s'agit ici d'un hameau au bord de la RN40 et coupé en deux avec un château privé et isolé à Géricourt. Une ferme a été partiellement aménagée en gîte rural reconnu.

Tournay :

Tournay est un village dispersé. L'ancien bâti se retrouve au centre du village alors que les lotissements se concentrent vers Verlaine, Warmifontaine et Roiveau.

Tronquoy :

Le cœur de village de Tronquoy ne présente que de l'ancien bâti autour d'un espace de pelouse. Le lavoir est restauré. Un nouveau lotissement s'étend vers Morival et un lotissement communal est réalisé vers Respelt après l'école.

Verlaine :

Verlaine est un petit hameau traversé par la RN40, ce qui implique des problèmes de sécurité routière. Ce petit hameau regroupe quelques fermes d'un intérêt architectural particulier. Parmi celles-ci, en contrebas de la curieuse chapelle du lieu, l'une d'elles évoque encore, par la silhouette aiguë de sa toiture, l'ancienne couverture en chaume des constructions de l'Ancien Régime.

Warmifontaine :

Warmifontaine est un village groupé sur un schéma stellaire et aujourd'hui quelque peu désorganisé autour de son ardoisière centrale partiellement désaffectée. Quelques fermes traditionnelles encore, mais transformées à d'autres usages. Pour le reste, ce sont des maisons ouvrières plus ou moins aisées.

Le village a encore un terail en son milieu. Une caractéristique du village est la présence de hauts murs longitudinaux et de murets en pallier dans les jardins.

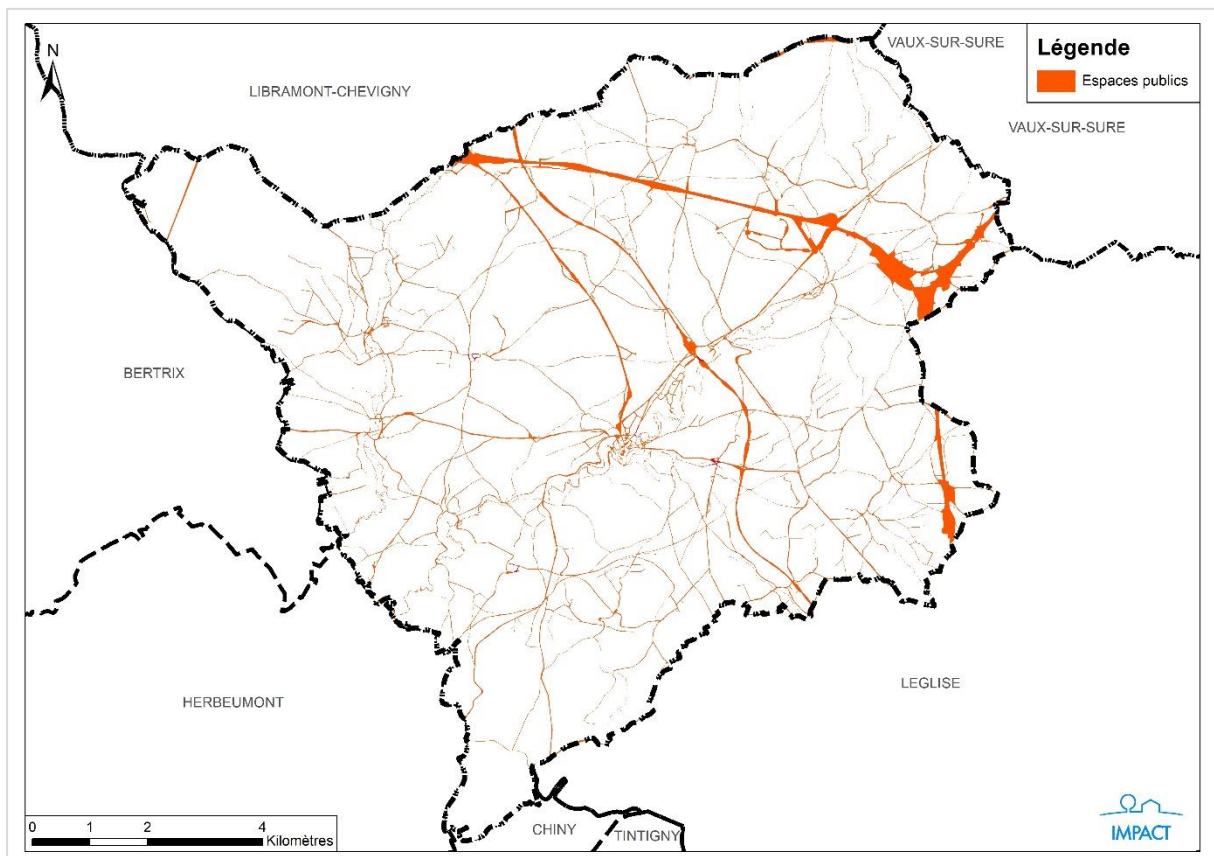
Malome :

Malome est un lieu-dit au Sud de Neufchâteau. On y retrouve un cimetière militaire franco-allemand. Dans ce cimetière se trouve une nécropole en souvenir des victimes de la bataille du 22 août.

8.2 **Espaces publics**

Les espaces publics de la commune de Neufchâteau sont principalement composés de voiries. La Figure 8-1 permet de visualiser toutes les zones non cadastrées de la commune.

Figure 8-1 : Espaces publics au sein de la commune



Par ailleurs, le centre-ville de Neufchâteau a bénéficié d'une revitalisation urbaine. En effet, les places du Palais de Justice et Charles Berg ont été repensées afin de favoriser la convivialité. Ces places facilitent maintenant la circulation des piétons.

Les villages, quant à eux, ne présentent pas réellement d'aménagements caractérisés en tant qu'espace public.

8.3 Patrimoine

8.3.1 *Monuments classés*

Neufchâteau dispose de quatre monuments classés sur son territoire :

- **Monuments classés :**
 - Tour Griffon, Place du Château à Neufchâteau – arrêté du 29/05/1952 ;
 - Immeuble sis Rue Respelle, n°19 à Longlier (Respelt) – arrêté du 06/02/1970 ;
 - Immeuble sis au hameau de Lahérie à Longlier (Laherie) – arrêté du 06/02/1970 ;
 - Lavoir à Tronquoy – arrêté du 30/09/1981.

8.3.2 *Autres éléments patrimoniaux*

Près de 110 édifices sont comptabilisés sur la commune de Neufchâteau, repris sur la liste du patrimoine monumental de Belgique. Les données chiffrées sont à relativiser : l'inventaire ne donne qu'une vue partielle des éléments patrimoniaux de la commune.²⁸

La tradition agricole du territoire est fortement marquée à travers les fermes présentes dans toutes entités communales.

Quelques moulins et lavoirs témoignent de la vie communautaire rurale d'autrefois. Les villages se distinguent par des particularités spécifiques : Grandvoir avec son ancienne forge, Grapfontaine avec son ardoisière ou encore Neufchâteau avec la Tour Griffon, le Palais de Justice, l'Hôtel de Ville ou encore l'Athénée Royal.

Il est important de noter la présence d'édifices liés aux cultes religieux (églises et chapelles) dans une majorité des entités communales. Aucun calvaire, croix et potale n'est repris au sein de l'inventaire.

Tableau 5 : Répartition du patrimoine selon le type d'édifice et la localité - Inventaire du patrimoine culturel immobilier - 2020

	Grandvoir	Grapfontaine	Hamipré	Longlier	Neufchâteau	TOTAL
Église	1	2	2	3	1	9
Chapelle	1		1	3	1	6
Château	1			1		2
Ferme	3	4	2	25		34
Ancienne forge	1					1
Volume, ensemble	1	3	1	2	2	9
Témoin		1				1
Maison, construction		1	2	2	12	17
Immeuble					2	2
Ardoisière		1			1	2
Presbytère, couvent, prieuré		1	1	1	1	4
Lavoir public		1	1	1	1	4

²⁸ Le patrimoine monumental s'appelle maintenant l' « Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC) ». Les cartes présentes aux pages suivantes ont donc été adaptées selon ce dernier. Un « inventaire du petit patrimoine populaire » est également en cours par le PNHSFA et le Cercle Terre mais ce dernier n'a pas encore été finalisé.

Cimetière		1			1	2
Moulin				2	2	4
Pont				1		1
Tour Griffon					1	1
Palais de Justice					1	1
Hôtel de Ville					1	1
Athénée Royal					1	1
Chapellerie, Tannerie					2	2
Divers					4	4
TOTAL	8	15	10	41	34	108

8.3.3 Description cartographique des villages

Les cartes suivantes illustrent la structure urbanistique des différents villages de Neufchâteau ainsi que les éléments patrimoniaux recensés.

Seuls les villages disposant d'éléments patrimoniaux, d'arbres ou haies remarquables sont représentés ci-après.

Figure 8-2 : Structure du bâti de Neufchâteau

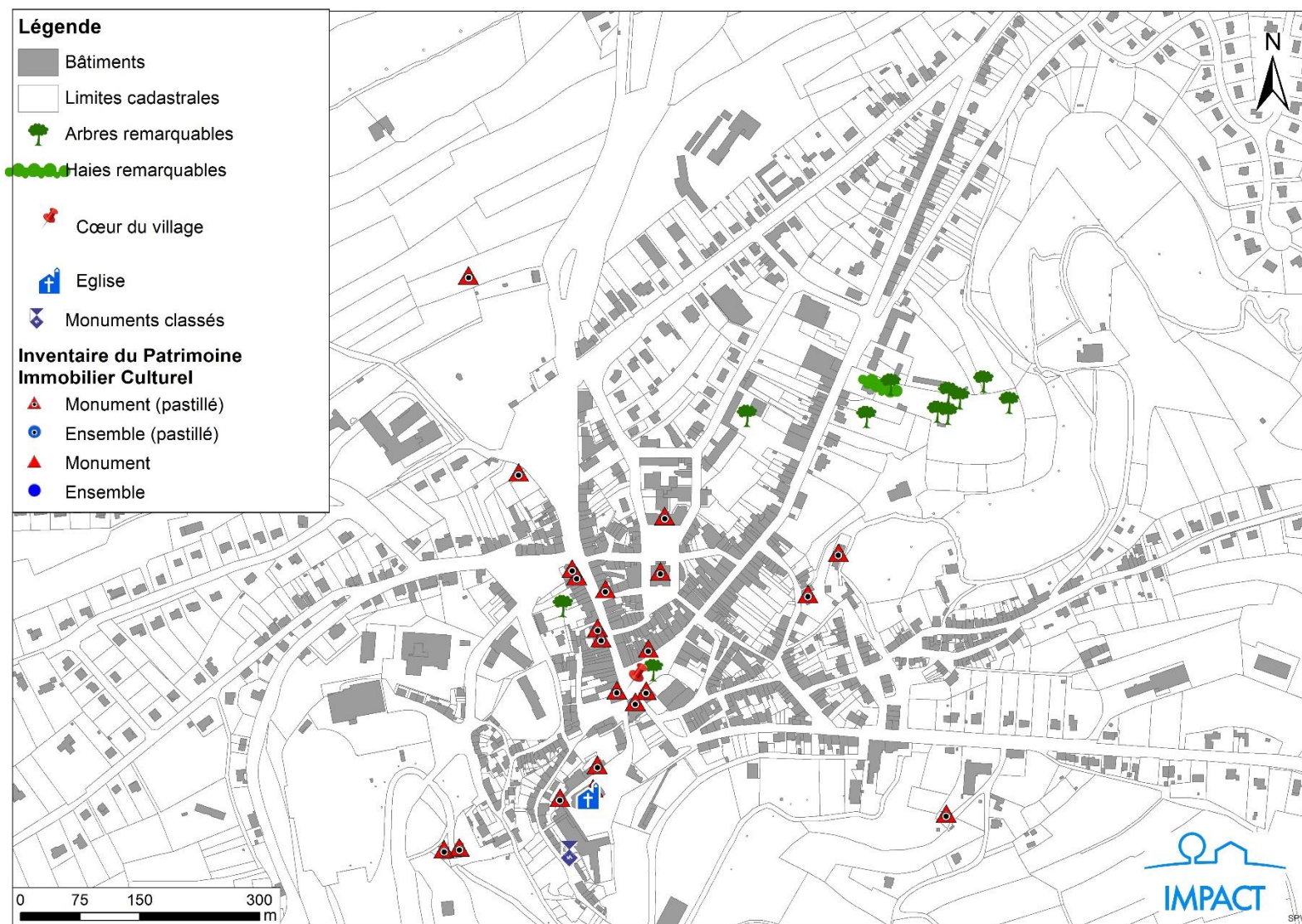


Figure 8-3 : Structure du bâti de Hamipré

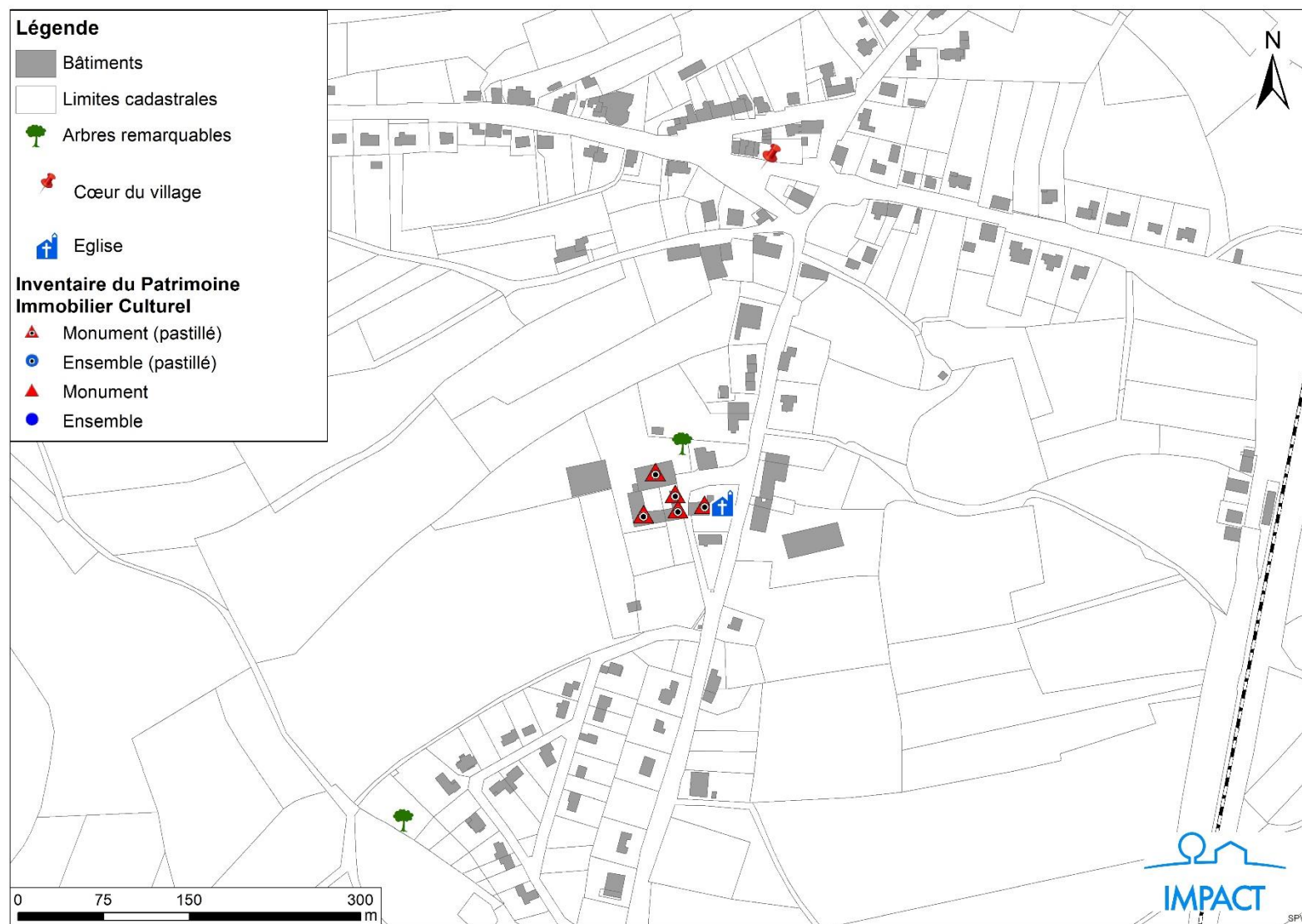


Figure 8-4 : Carte synthétique de Respelt



Figure 8-5 : Structure du bâti de Longlier

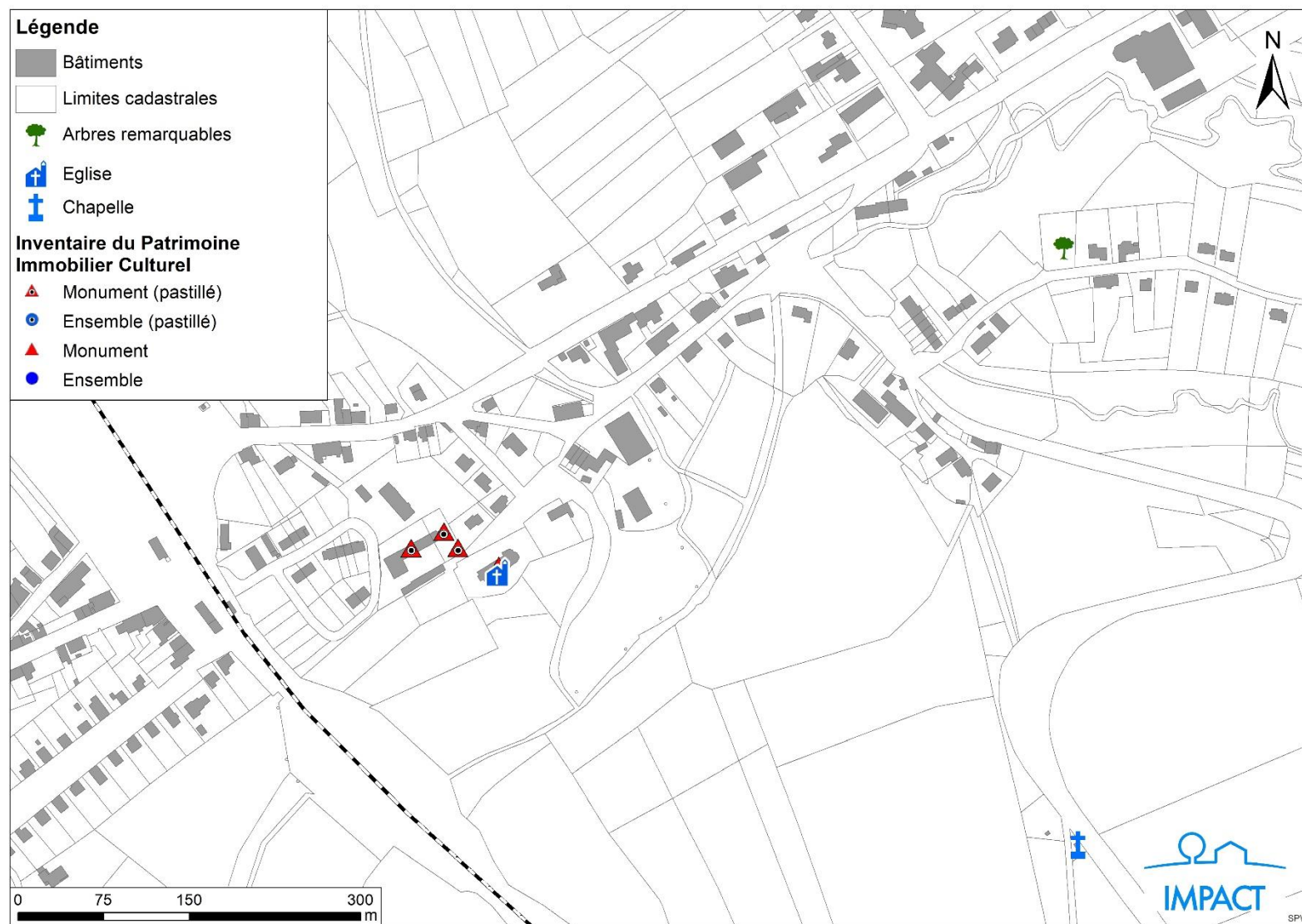


Figure 8-6 : Structure du bâti de Verlaine



Figure 8-7 : Structure du bâti de Tournay



Figure 8-8 : Structure du bâti de Grandvoir

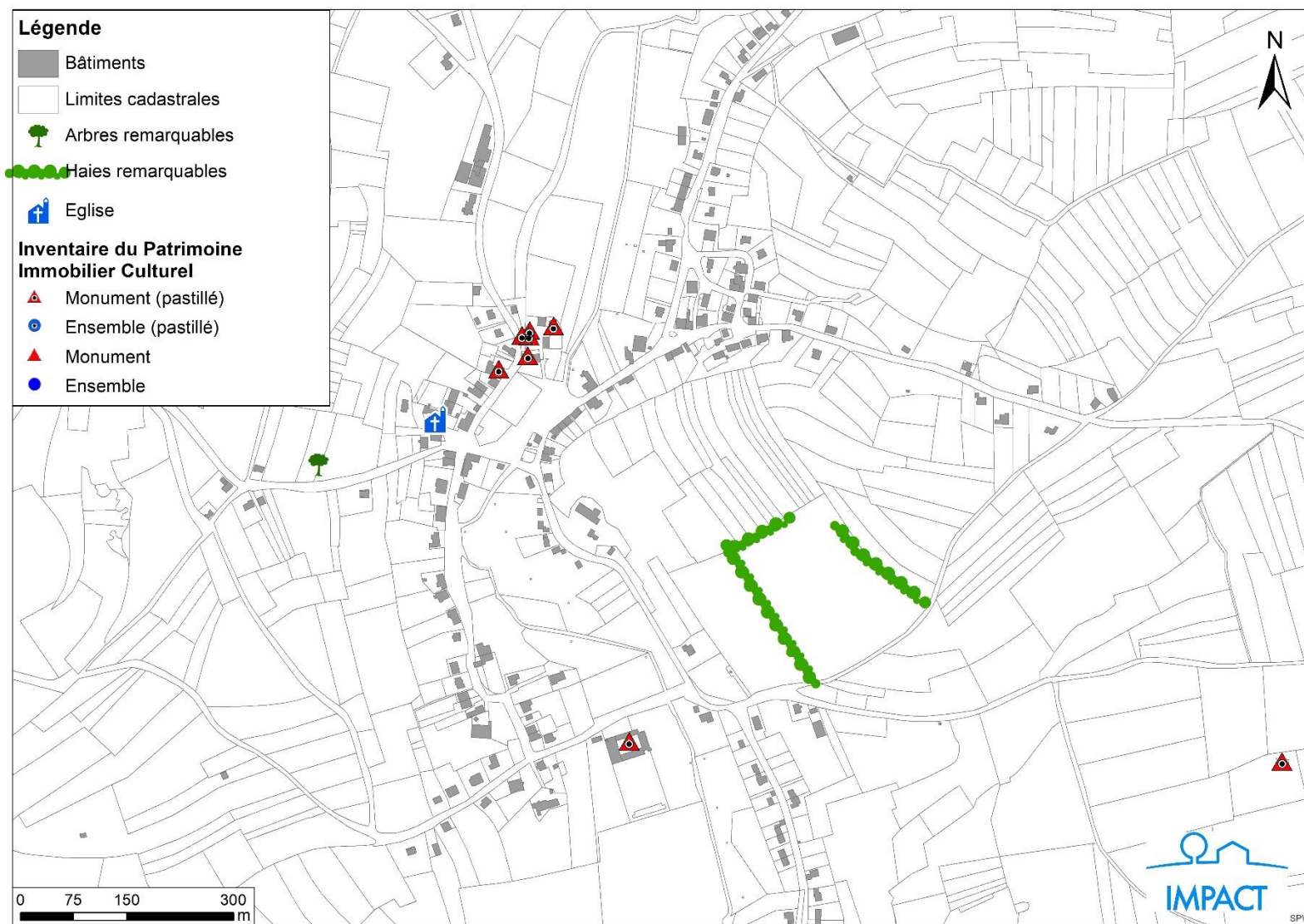


Figure 8-9 : Structure du bâti de Petitvoir

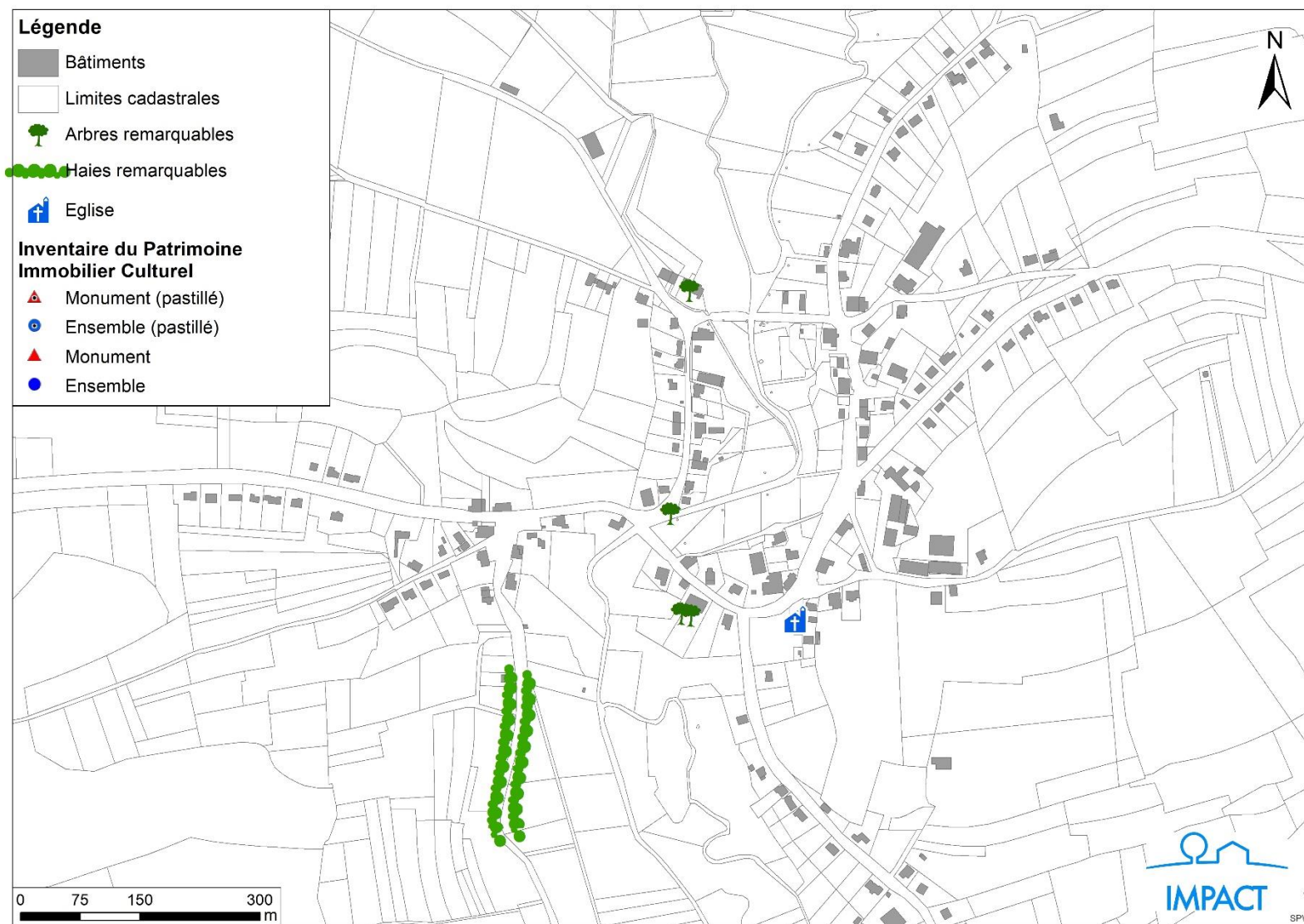


Figure 8-10 : Structure du bâti de Warmifontaine

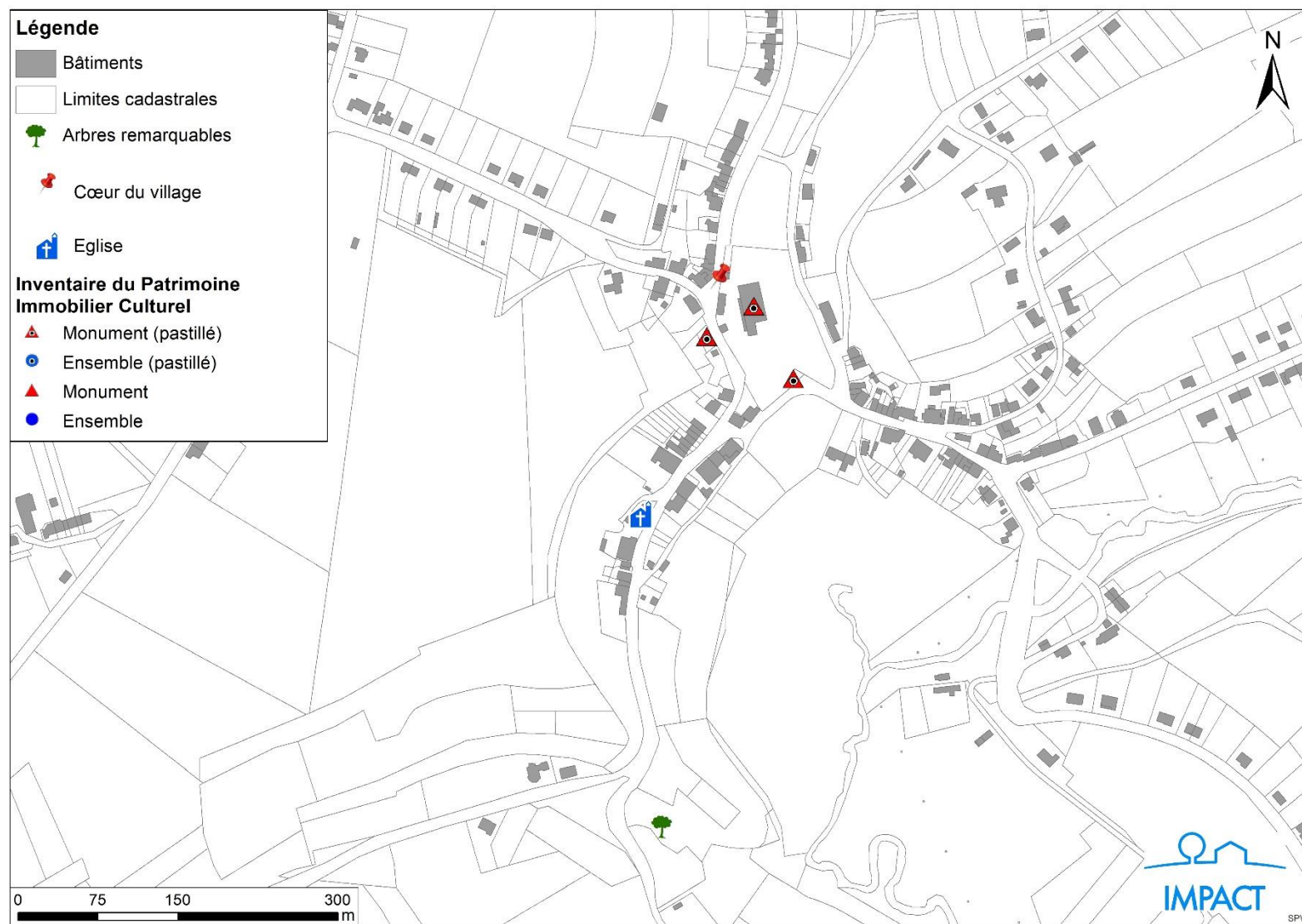


Figure 8-11 : Structure du bâti d'Offaïng

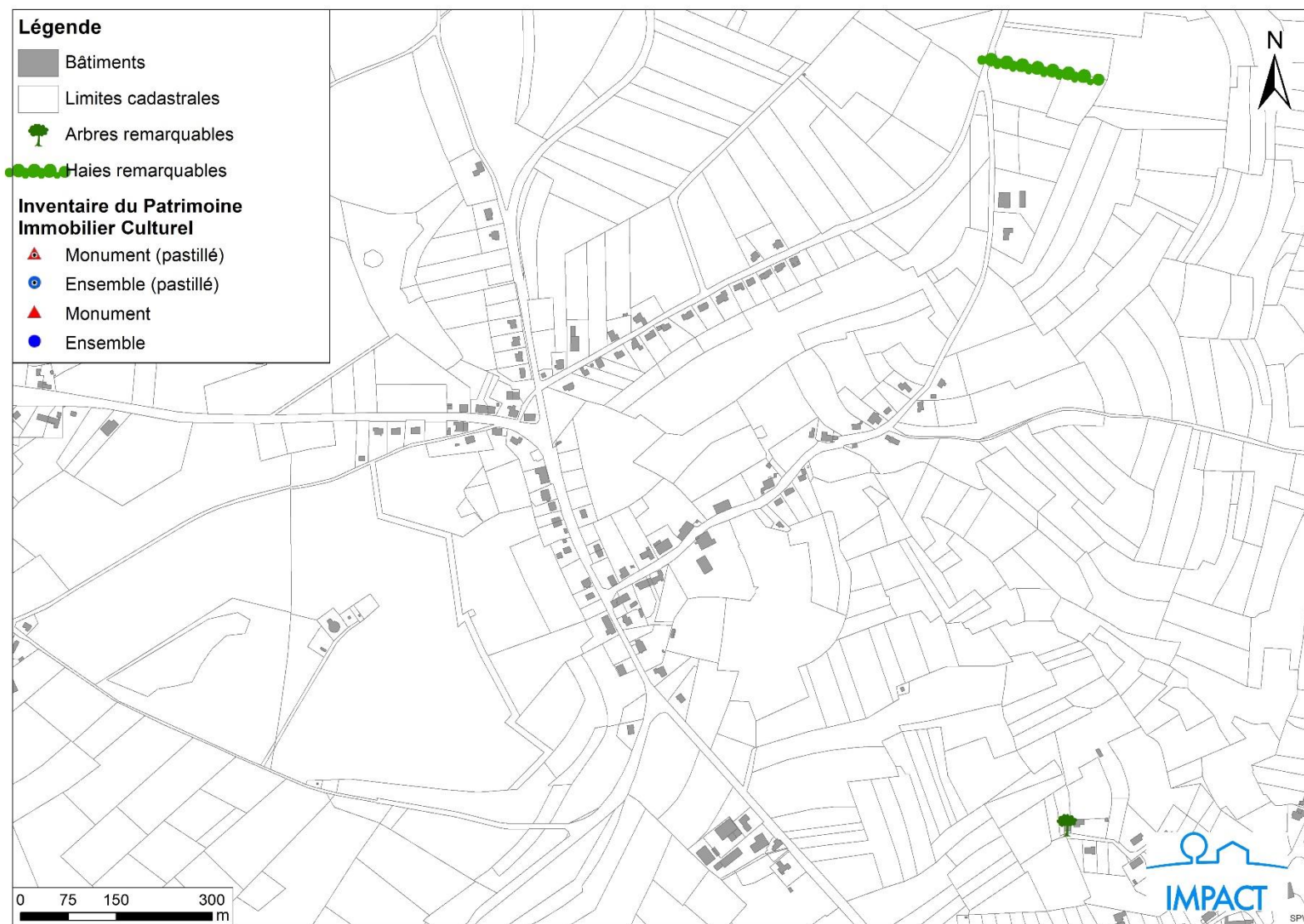


Figure 8-12 : Structure du bâti de Tronquoy

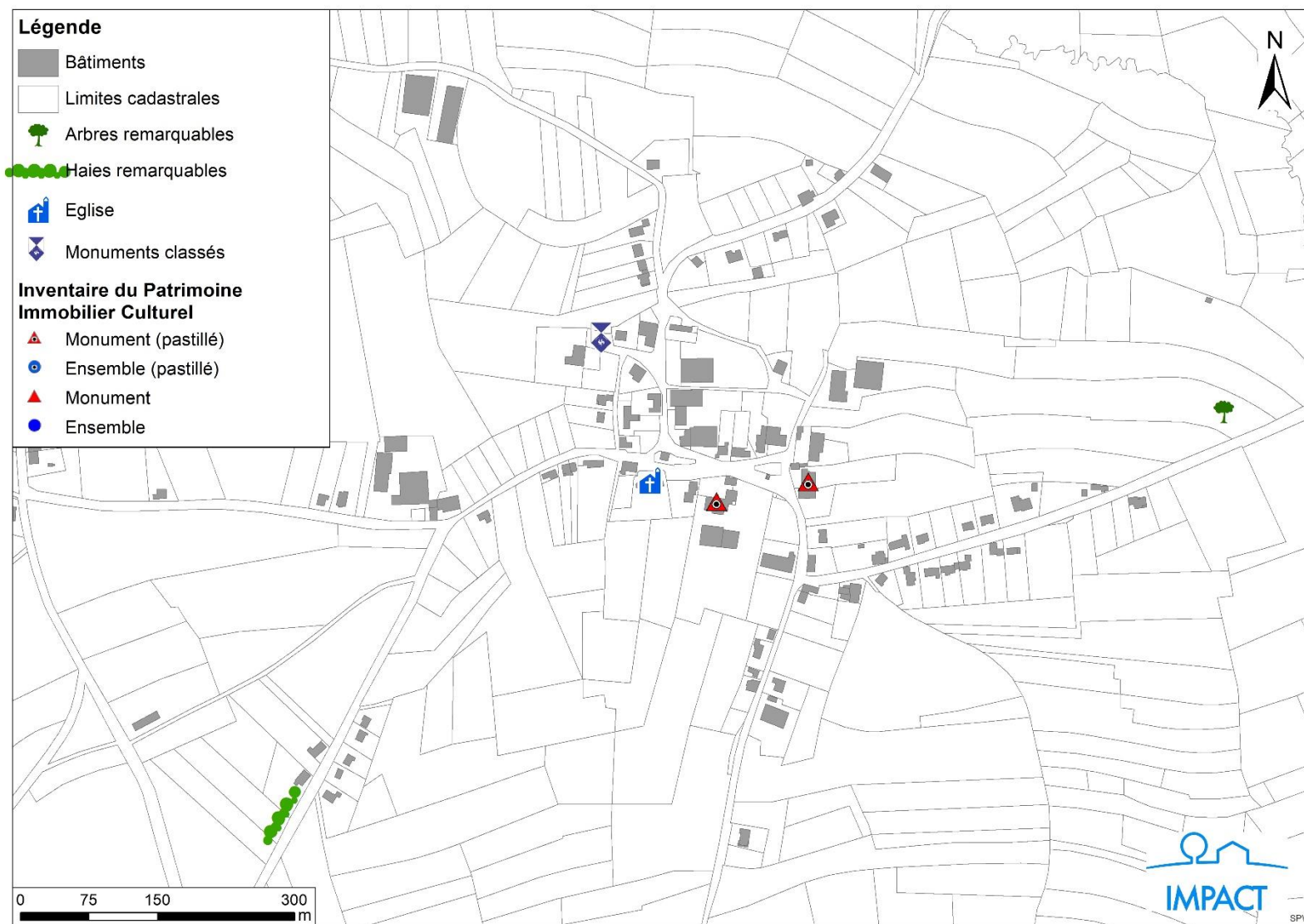


Figure 8-13 : Structure du bâti de Grapfontaine



Figure 8-14 : Structure du bâti de Semel

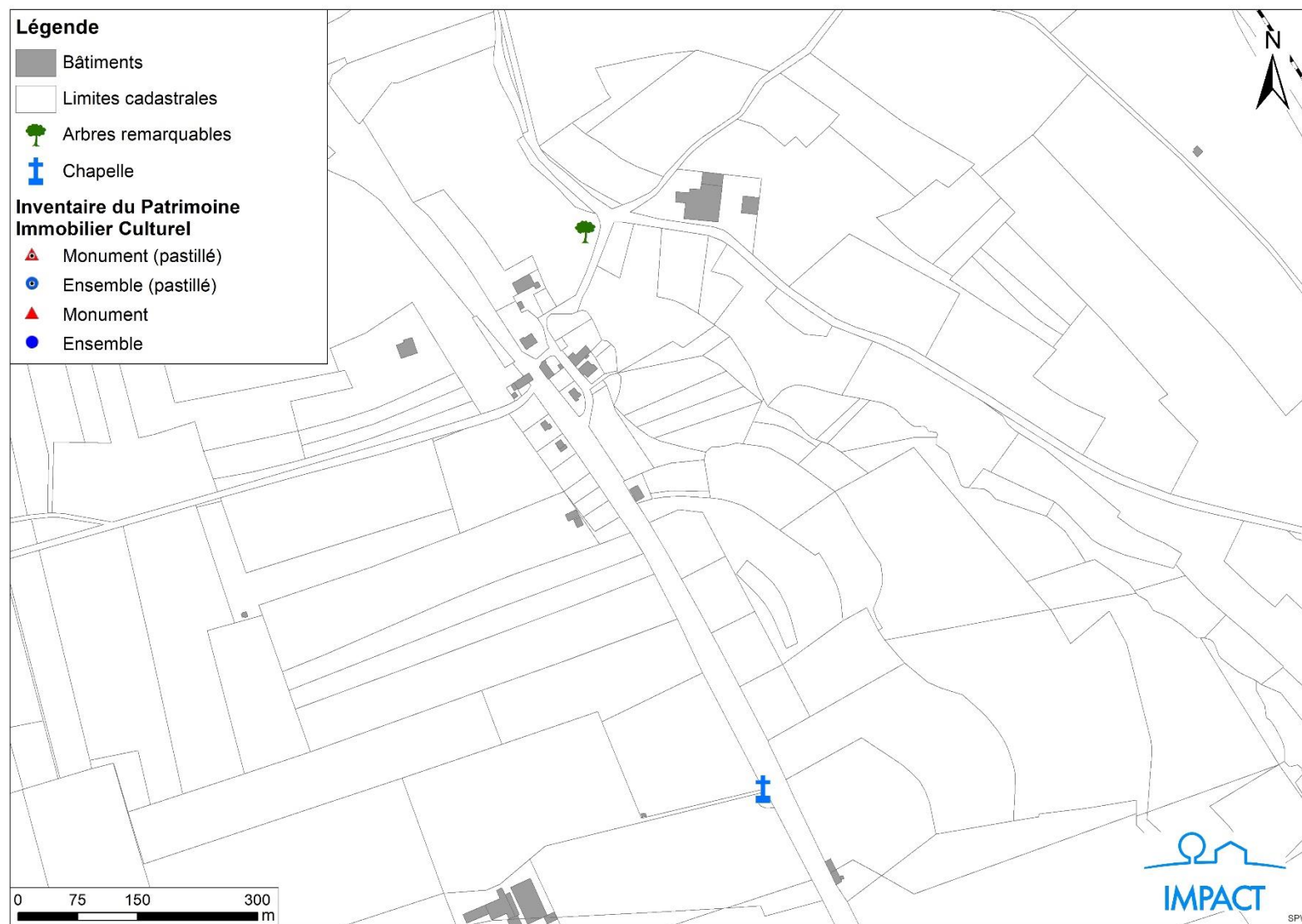
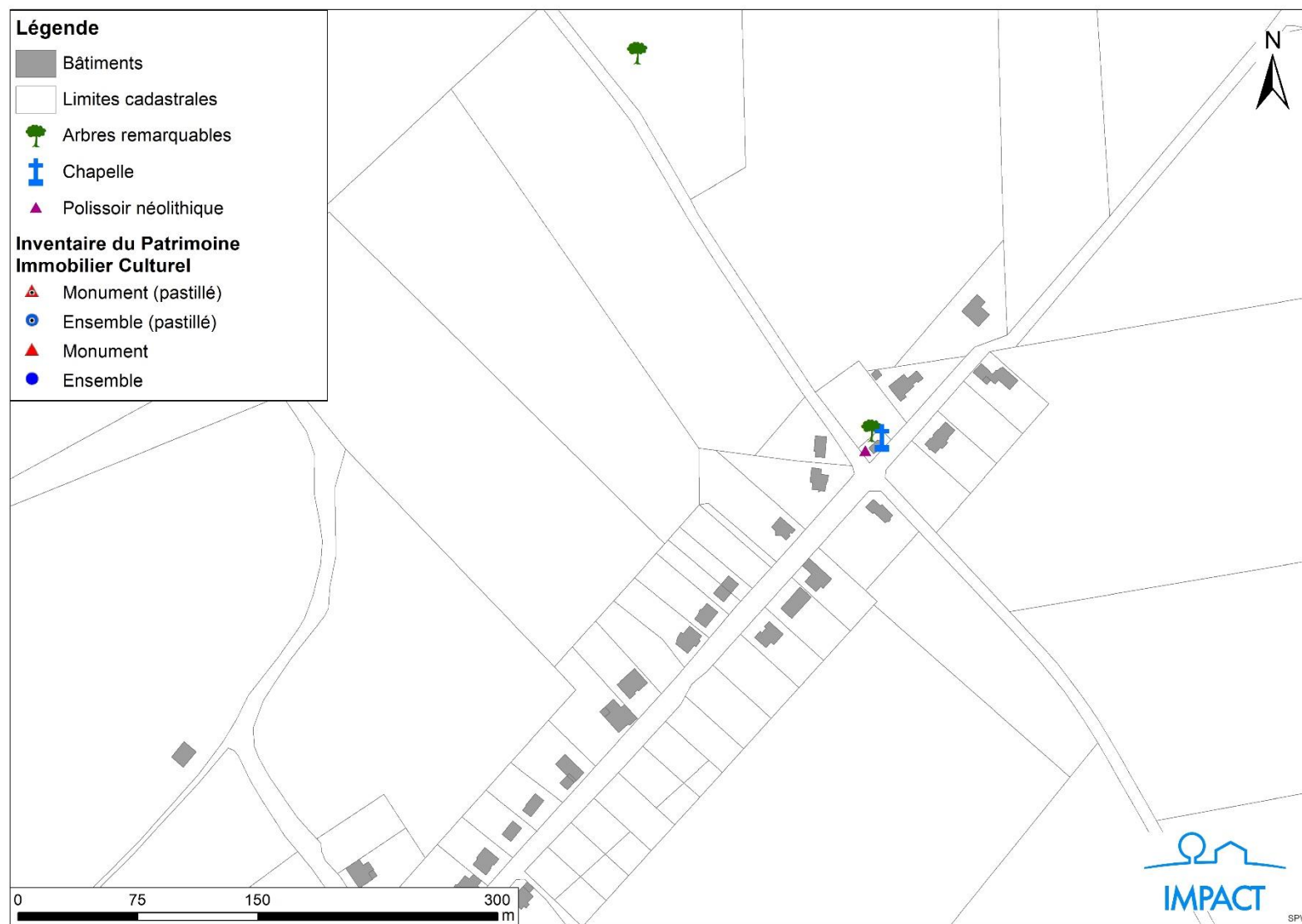


Figure 8-15 : Structure du bâti de Le Sart



8.4 Éléments de synthèse

Caractéristiques urbanistiques architecturales	<ul style="list-style-type: none">• Des spécificités architecturales par village ;
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none">• 4 monuments classés ;• 108 édifices repris sur la liste du patrimoine monumental de Belgique (Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC));• Tradition agricole fortement marquée ;
Enjeux, perspectives et besoins	<ul style="list-style-type: none">• Préservation du patrimoine bâti.

8.5 Actualisation des principales données statistiques

Le patrimoine monumental s'appelle maintenant l' « Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC) ». Les cartes présentes aux pages suivantes ont donc été adaptées selon ce dernier. Un « inventaire du petit patrimoine populaire » est également en cours par le PNHSFA et le Cercle Terre mais ce dernier n'a pas encore été finalisé.